



École Saint-Michel

ÉCOLE PRIMAIRE ST-MICHEL CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Séance ordinaire

Mercredi 29 mars 2023, 19h00
au local du service de garde

Procès-Verbal ADOPTÉ

Présences :

Pour représenter les parents :

- M. Jacques-Étienne Beaudet
- Mme Christina Caron
- M. Alexandre Pettigrew
- M. Philippe Martin (Préside la rencontre en l'absence de Mme Laurence Harvey)

Pour représenter le personnel enseignant :

- M. Éric Cantin, enseignant au mandat régional
- M. Frédéric Laflamme, enseignant de 6^e année
- Mme Véronique Marion, orthopédagogue
- Mme Andrée-Anne Racette-Dorion, orthopédagogue

Pour représenter le personnel de soutien :

- Mme Nadine Lortie, préposée aux élèves handicapés

Pour représenter le personnel professionnel :

- Poste vacant

Pour représenter le personnel du service de garde :

- Mme Alexandra Tessier, technicienne service de garde

Aussi présents;

Absences :

- Diane Vézina, maison des jeunes de Sillery
- Mme Chantal Croteau, directrice adjointe, secteur régulier
- Mme Debbie Fortin, directrice adjointe, mandat régional
- Mme Laurence Harvey
- Mme Marina Suffredi
- Mme Christine Racette

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture

1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Nous avons quorum.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture

- 1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Adoption et suivis au procès-verbal du mercredi 21 décembre 2022

2. Interventions du public

3. Informations

- 3.1 Présentation du financement du Mandat régional (invité : monsieur Guillaume Métivier, directeur du service des finances)
- 3.2 Suivi du processus pour le prochain Projet éducatif

4. Adoption

- 4.1. Choix du photographe pour l'année scolaire 2023-2024

5. Approbation

- 5.1. Grille-matières des deux secteurs
- 5.2. Entrée progressive pour les futurs élèves de maternelle
- 5.3. Activités nécessitant un changement à l'horaire et/ou un déplacement
 - 5.3.1. Salon du livre
 - 5.3.2. Orchestre symphonique
 - 5.3.3. Village vacances
- 5.4. Projet entrepreneuriat

6. Informations générales

- 6.1. de la présidente;
- 6.2. de la directrice;
- 6.3. de la trésorière;
- 6.4. du représentant du Comité de parents;
- 6.5. des représentants des membres du personnel;

7. Varia

8. Levée de l'assemblée

CESM202223-22

Il est proposé par Mme Nadine Lortie, appuyé par M. Éric Cantin d'adopter le projet d'ordre du jour présenté.

1.3. Adoption et suivis au procès-verbal du mercredi 21 décembre 2022

En suivi au procès-verbal du 21 décembre, Mme Marie-Andrée Couillard revient sur les dates de l'activité de financement de la cabane à sucre du bois de coulange. Elle a débuté la fin de semaine du 25 mars et se poursuivra pour les deux prochaines fins de semaine du 1^{er} avril et du 8 avril 2023.

Il est suggéré qu'une page Facebook réunissant les évènements de l'école et de la fondation de l'école soit créée.

Mme Couillard fait la présentation de M Guillaume Métivier, directeur du service des finances du centre de services qui se joint à la rencontre afin de présenter plus de détails concernant les budgets du mandat régional et du secteur régulier de St-Michel.

CESM202223-23

Il est proposé par Mme Christina Caron, appuyé par M Jacques-Etienne Beaudet d'adopter le procès-verbal du 21 décembre 2022 tel que présenté.

2. Interventions du public

Aucun membre du public.

3. Informations

3.1 Présentation du financement du Mandat régional (invité : monsieur Guillaume Métivier, directeur du service des finances)

M. Métivier présente le fonctionnement du financement des deux écoles à mandat régional du centre de services scolaire des Découvreurs, soit l'école Madeleine Bergeron et l'école St-Michel, secteur de l'autisme.

Il y a 2 ans, le CSS a fait une demande de subvention supplémentaire au ministère de l'Éducation. La demande avait été accordé politiquement mais rien n'a été reçu par la suite.

M. Métivier poursuit la présentation de la ventilation du budget.

À la suite de la présentation de la part de M. Métivier, les membres du conseil d'établissement sont encore en questionnement quant aux différentes mesures entre les deux secteurs.

Un membre du conseil d'établissement mentionne qu'il serait pertinent de consigner les besoins dans un document afin de pouvoir mieux les présenter lors des demandes de subvention.

3.2 Suivi du processus pour le prochain Projet éducatif

Mme Marie-Andrée Couillard fait état des étapes à suivre dans la conception du projet éducatif ainsi que le travail qui a été accomplis à ce jour.

L'une des premières étapes était de trouver les valeurs du projet éducatif. Après consultation, cinq valeurs se sont démarquées. Elles devront être votées parmi les cinq (5) choix suivants : respect, bienveillance, ouverture, engagement et collaboration.

Le projet éducatif est décliné en deux sections : l'aspect bien-être et l'aspect académique. Il est mentionné que l'approche collaborative est une orientation du centre de services scolaire.

L'éthique en numérique, le développement du goût de la lecture ainsi que le goût de l'écriture sont des cibles potentielles pour le prochain projet éducatif

Lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement, il y aura une présentation du choix de sondage sur le bien-être des élèves à l'école.

4. Adoption

4.1. Choix du photographe pour l'année scolaire 2023-2024

Depuis déjà deux ans, le choix du photographe « photo repensée » est renouvelé. Il y a une satisfaction de la part de tous les membres du conseil d'établissement.

Il est mentionné qu'il serait intéressant de proposer des dates de reprises à l'école ou plus d'une date de reprise à leur studio.

CESM202223-24

Il est proposé par M. Éric Cantin, appuyé par M. Alexandre Pettigrew d'adopter le même choix de photographe que l'année 2022-2023.

5. Approbation

5.1. Grille-matières des deux secteurs

Mme Marie-Andrée Couillard présente le projet de grille-matières du secteur régulier. Le statu quo est présenté

CESM202223-25

Il est proposé par M Alexandre Pettigrew, appuyé par M Éric Cantin d'approuver la grille-matières du secteur régulier présentée.

Le mandat régional présente une grille-matières modifiée au niveau de la distribution des heures d'éducation physique, qui est maintenant à 6 heures et 3h pour « projets autres ».

CESM202223-26

Il est proposé par M Jacques-Étienne Beudet, appuyé par Mme Nadine Lortie d'approuver la grille-matières du mandat régional présentée.

5.2. Entrée progressive pour les futurs élèves de maternelle

L'entrée progressive est un statu quo de l'année 2022-23. Les enfants sont divisés en groupe A et groupe B. Chacun des sous-groupes vivra un avant-midi en classe, un après-midi en classe et une journée complète en classe à la 3^e journée.

CESM202223-27

Il est proposé par Mme Christina Caron, appuyé par M. Éric Cantin d'approuver l'horaire d'entrée progressive présenté.

5.3. Activités nécessitant un changement à l'horaire et/ou un déplacement

5.3.1. Salon du livre

Les élèves de troisième année s'ajoutent à la sortie. Il y a un frais de 7,25\$ par élève.

5.3.2. Orchestre symphonique

La sortie a eu lieu hier.

5.3.3. Village vacances

Les élèves de sixième année iront au Village Vacances Valcartier. Le coût est de 37\$ par élève.

Il est proposé que les ratios d'adulte accompagnateurs soient connus et respectés.

CESM202223-27

Il est proposé par Mme Christina Caron, appuyé par M. Éric Cantin d'approuver les sorties présentées conditionnellement à la proposition des ratios de adultes accompagnateurs.

5.4. Projet entrepreneurial

M. Éric Cantin présente le projet de fabrication de bracelet des élèves du mandat régional. Ils sont au coût de 10\$. Ces fonds serviraient aux activités pour les élèves.

Il demande l'approbation de solliciter les parents pour promouvoir la vente.

CESM202223-28

Il est proposé par Mme Nadine Lortie, appuyé par M Jacques-Etienne Beudet d'approuver la demande présentée.

6. Informations générales

6.1. de la présidente;

6.2. de la directrice;

6.3. de la trésorière;

6.4. du représentant du Comité de parents;

M. Alexandre Pettigrew parle des sujets qui ont été plus préoccupants lors des rencontres auxquelles il a assisté.

L'exposition aux écrans est un souci de plus en plus présent dans l'esprit des intervenants.

Il y a eu une consultation des services éducatifs et des services spécialisés à ce sujet.

Les agrandissements pour l'école St-Yves débuteront cet été et devraient se terminer pour l'année 2024-2025.

Il y aura une rencontre de tous les présidents des conseils d'établissement le 19 avril 2023.

La semaine de l'engagement parental débutera le 15 avril 2023.

6.5. des représentants des membres du personnel;

M. Frédéric Laflamme présente son projet de collecte de sang avec Héma-Québec.

L'objectif est de 80 donateurs cette année.

Afin de participer, les donateurs devront aller prendre rendez-vous via le site d'Héma-Québec et réserver leur plage horaire. La collecte débutera vers 14h et prendra fin vers 20h.

La collecte sera le 20 avril 2023.

7. Varia

8. Levée de l'assemblée

CESM202223-29

Il proposé par M Éric Cantin appuyé par Mme Andrée-Anne Racette-Dorion de lever l'assemblée.

Il est 21h20.

Philippe Martin, président par intérim

Marie-Andrée Couillard, directrice